

RBE : OBLIGATIONS ET PERSPECTIVES : OBLIGATIONS DÉCLARATIVES, DÉFIS OPÉRATIONNELS ET GESTION DES RISQUES

24 novembre 2025, Hôtel Parc Belair, Luxembourg

! CETTE FORMATION EST RECONNUE AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE AU LUXEMBOURG

14.00 - 15.00

Cadre légal et réglementaire du Registre des bénéficiaires économiques

- Quelles sont les obligations légales des sociétés immatriculées au Luxembourg en matière de déclaration des bénéficiaires effectifs dans le RBE ?
- Quelles sont les sanctions encourues en cas de non-conformité ?
- Directives européennes et luxembourgeoises entourant le RBE : quelles sont leurs limites ?
- Quelles entités juridiques sont soumises à l'obligation de déclaration au RBE ?
- Comment savoir si une personne physique exerce un contrôle effectif, direct ou non, sur une entité ?
- Dans quels cas déclarer les représentants de la haute direction comme bénéficiaires par défaut ?
- Comment le bénéficiaire effectif est-il défini dans le cadre luxembourgeois, et quels sont les critères d'identification à appliquer ?
- Que faire si aucun bénéficiaire effectif identifiable ne répond aux critères standards de contrôle ?
- Délais à respecter pour la déclaration initiale et pour la mise à jour des informations dans le RBE ?
- Quelles informations doivent être communiquées pour chaque bénéficiaire effectif, et dans quel format ces données doivent-elles être enregistrées auprès du RBE ?
- Quels sont les risques encourus en cas de non-respect des obligations déclaratives ?
- Cas pratiques

Katrien Veranneman, Partner, Elvinger Hoss Prussen, Luxembourg

15.00 - 16.00

Défis opérationnels et de conformité : retours d'expérience de terrain

- Quels sont les principaux défis rencontrés par les banques et les fiduciaires dans l'identification et la mise à jour des bénéficiaires effectifs ?
- Comment une institution financière peut-elle faire une déclaration efficace et conforme au RBE ?
- Approche pratique du repérage des bénéficiaires (analyser de la chaîne de détention, critères de contrôle indirect / influence de fait, cas des bénéficiaires multiples ou non identifiables)
- Quelles sont les difficultés courantes posées par le RBE aux professionnels luxembourgeois (structures en cascade, personnes morales sans activité économique réelle, déclarations incomplètes ou obsolètes, coopération interprofessionnelle)
- Outils internes de compliance (mise à jour automatisée des RBE et intégration dans les processus d'entrée en relation)
- Comment réagir face à un refus du client de divulguer l'information ?
- Que faire en cas d'incohérence entre les registres étrangers et le RBE luxembourgeois ?
- Quelle documentation conserver à l'appui des déclarations ?

Bertrand Geradin, Partner, Ogier, Luxembourg

16.00 - 16.20

Pause-café

16.20 - 17.20

Transparence vs confidentialité : quelles perspectives du RBE ?

- Retour sur l'arrêt CJUE du 22 novembre 2022 et ses conséquences au Luxembourg
- Quels sont les effets de l'arrêt de la Cour de justice de l'UE de novembre 2022 sur l'accès public au RBE, et comment cela modifie-t-il l'équilibre entre transparence et protection des données ?
- Position actuelle du Luxembourg (procédures d'accès au RBE, respect du RGPD, invocation de la confidentialité)
- Quels sont les risques en cas d'exposition excessive des données personnelles ?
- **Réflexion européenne en cours :**
- Allons-nous vers une nouvelle Directive ?
- Quelles sont les similarités et différences avec les registres européens ?
- Quelles évolutions réglementaires européennes sont attendues à moyen terme concernant le RBE ?

Elodie Vincent, Partner | Avocat à la Cour, BSP, Luxembourg

Harmonie Méraud, Counsel, BSP, Luxembourg

17.20

Fin de la formation

FORMAT PRÉFÉRÉ : ☐ ONLINE ☐ PRESENTIEL ☐ INDIFFÉRENT ☐

FRAIS D'INSCRIPTION : 535 €

VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE PAR :

• Tél : +33 982 440 575

• Fax : +33 483 076 487

• E-mail : contact@finixevents.com

• Formulaire d'inscription :

Nom.....

Société..... Fonction.....

Adresse.....

Code postal..... Ville..... Pays.....

Téléphone..... Fax..... E-mail.....

No. TVA International.....

VOUS SOUHAITEZ PAYER PAR :

☐ Virement bancaire ☐ Carte de crédit (*Les cartes AMEX ne sont pas acceptées)

RABAIS :

En cas d'inscriptions multiples, un rabais de 10% sera appliqué sur les frais d'inscriptions payés par les deuxièmes et additionnels participants.

Si vous voulez inscrire plus de 3 participants, veuillez nous contacter à l'adresse contact@finixevents.com pour recevoir une offre personnalisée.

ANNULATION :

Il n'y a pas de frais d'annulation pour les annulations reçues plus de 30 jours avant la formation. Aucun remboursement ne sera possible en cas d'annulation moins de 30 jours avant la formation. Dans ce cas, les participants peuvent se faire remplacer ou bénéficier d'une note de crédit correspondant au montant payé et utilisable durant un an pour n'importe lequel de nos événements. Toutes les annulations doivent être formulées par écrit par fax au +33 483 076 487 ou par e-mail à l'adresse contact@finixevents.com. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme en cas de situations impondérables indépendantes de leur volonté.